

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET :** Recomposition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
(AG-546)

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le neuf décembre deux mille vingt.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 25**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 2**

Georges BERMOND (pouvoir à Joël BERGEOT), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Sébastien BEVOZ)

**Membres absents excusés sans pouvoir : 1**

Jacques FUMEX,

**Membre absent non excusé, sans pouvoir : 1**

Sonia ZANI,

**Secrétaire de séance :** Madame Jessie MARIN.

**25 présents, 2 pouvoirs, soit 28 votants.**

Suite à la démission de Madame Karine VANDERME, il convient de délibérer afin de la remplacer au sein des commissions dont elle était membres

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 03 juin 2020 relative à la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui fixe à huit, le nombre des membres du CCAS élus en son sein,

Vu la démission de Madame Karine VANDERME du conseil municipal en date du 18 novembre 2020,

Vu le courrier du 23 novembre 2020 envoyé à la sous-préfecture pour l'installation de Madame Gaëlle FORAY au conseil municipal en remplacement de Madame Karine VANDERME,

**DECIDE** de reconstituer le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social afin d'y intégrer Madame Gaëlle FORAY

	Présidence	NB	Membres
Centre communal d'Action Sociale CCAS	Le Maire	8	Karine LIEVIN Jacques FUMEX M-Hélène PERILLAT Gilbert LEMOINE Solange DOMINGUEZ Jessie MARIN Gaëlle FORAY Georges BERMOND

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, les pouvoirs étant engagé, des membres présents et représentés,**

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Philippe EMIN